

*BOSSUET, Jacques Bénigne*

## Traitez du libre-arbitre, et de la concupiscence. Ouvrages posthumes (donné par Jacques-Bénigne, neveu). Magnifique exemplaire de l'édition originale du Traité du Libre-Arbitre de J.B. Bossuet.

Référence : LCS-18304

Relié à l'époque en maroquin rouge aux armes de Jacques-Bénigne Bossuet, neveu du grand orateur et responsable de la publications de ces traités. Paris, Barthélémy Alix, 1731. 2 parties en 1 volume in-12 de 26 pp., (3) ff. de table, 155 pp., (1) f.bl., (1) f. de titre, 218 pp., (6) ff. Relié en plein maroquin rouge de l'époque, triple filet doré encadrant les plats, grandes armes frappées or au centre, dos à nerfs richement orné, coupes décorées, roulette dorée intérieure, tranches dorées sur marbrures. Reliure de l'époque. 162 x 92 mm.

**Commentaire :** Edition originale de deux traités majeurs de Bossuet. Bibliothèque de Backer, n°998 ; Bulletin Morgand et Fatout, n°129 ; Rahir, La Bibliothèque de l'amateur, 336 ; Tchemerzine, I, 905 ; Brunet, I, 1139. Bossuet fut nommé précepteur du Dauphin en 1670 et le Traité du libre-arbitre est l'un des ouvrages composés pour l'éducation du futur souverain. Le sujet abordé traite du 'moyen d'accorder notre Liberté avec la certitude des décrets de Dieu'. La question de savoir s'il existe des choix humains indépendamment de la souveraine grâce de Dieu venait de diviser les catholiques de France en deux camps : les jésuites, soutenus par le haut clergé ainsi que par le Roi, et les jansénistes de Port-Royal, minoritaires mais solidaires autour de brillantes autorités théologiques et intellectuelles telles que Arnault et Pascal. Or les années qui virent Bossuet précepteur du Dauphin coïncident presque exactement avec la Paix de l'Eglise de France (1668-1678). De plus, les jansénistes furent parmi les rares personnes à ne pas entrer en conflit avec Bossuet, même si sa situation à la Cour ne permettait pas à ce dernier d'afficher trop haut l'intérêt qu'il portait à la théologie de Port-Royal. Aussi la richesse du Traité du libre-arbitre réside principalement dans la synthèse fragile mais courageuse (c'est tout de même au futur Roi de France que Bossuet s'adresse), de deux doctrines pourtant farouchement opposées. Ce texte méconnu donne la très juste mesure d'une période de tolérance officielle bientôt vaincue par le raidissement des libertés en matière de religion. Le Traité de la concupiscence, composé vers 1693, reflète quant à lui l'époque suivante, période trouble où les positions doctrinales sont beaucoup plus rigides et les mœurs beaucoup plus libres. Evêque de Meaux depuis 1681, écouté par la cour qui se déplace de Paris et de Versailles pour ses prêches, docteur incontesté de l'Eglise de France, Bossuet s'en prend ici aux libertins, aux mondains, vitupérant contre le mensonge de leur esprit et la vanité de leur vie. Ce texte devait s'intituler Considérations sur les paroles de Saint Jean : 'N'aimez pas le monde' mais le neveu de Bossuet, évêque de Troyes et préfacier de cette édition, a préféré l'autre titre, plus sévère. Le lien avec Versailles s'est maintenu jusqu'à la fin de la vie de Bossuet. Il occupait une place essentielle au sein de la cour de France, il était conseiller du Roi en ses conseils et conseiller ordinaire en ses conseils d'Etat. « La conclusion de cette brève étude sur Bossuet un des génies les plus hauts et les plus féconds de notre littérature, n'est-ce pas à La Bruyère qu'il faut l'emprunter : « Orateur, théologien, philosophe... Parlons d'avance le langage de la postérité : un Père de l'église ». Encore convient-il d'ajouter à cette place : un maître de la langue française qui n'eut peut-être jamais son égal, un de ceux à qui notre pays est le plus redevable de sa magistrature littéraire universelle. » (Rév. D. Delafarge). Prestigieux exemplaire relié en maroquin rouge de l'époque aux armes de Jacques-Bénigne Bossuet, neveu du grand orateur et responsable de la publication de ces traités. « Jacques-Bénigne Bossuet (1664-1743), neveu du célèbre orateur, devint licencié en théologie, vicaire général de Meaux et abbé de Saint-Lucien de Beauvais, à la mort de son oncle, en avril 1704 ; il fut nommé évêque de Troyes en mars 1716, mais il n'obtint ses bulles que deux ans plus tard, en 1718 ;

il se démit de son évêché le 30 mars 1742. L'évêque de Troyes avait hérité de la bibliothèque de son oncle qu'il augmenta considérablement. » (OHR, n°2299). Le présent exemplaire est cité en référence par Olivier-Hermal pour les fers apposés sur sa reliure (OHR, n°2299, fer n°3). Les éditions originales de Bossuet conservées en maroquin de l'époque armorié ont de tous temps été recherchées des bibliophiles.

Prix : **8 500,00 €**

Cet article vous est proposé par :

**Librairie Camille Sourget**  
contact@camillesourget.com  
Tél. 01 42 84 16 68  
93, Rue de Seine  
75006 Paris  
France

<https://v5.livre-rare-book.net/livres/16810016-LCS-18304>